

# 14113 .com

Villerville vous informe

Numéro 14 - Juillet 2025



DANS CE NUMÉRO :

<i>La Brise Marine</i>	<b>1 - 2</b>
<i>Parcours des Arts</i>	<b>3</b>
<i>Concert de Villerville</i>	<b>4</b>
<i>Chasse aux œufs</i>	<b>4</b>
<i>Découvrir Villerville</i>	<b>5</b>
<i>Marché nocturne</i>	<b>6</b>
<i>Actualité du CCAS</i>	<b>6</b>
<i>Bee Normandie</i>	<b>7</b>
<i>Marche aquatique</i>	<b>7</b>
<i>Le mot du Maire</i>	<b>8</b>
<i>Julie Brunet</i>	<b>8</b>
<i>Le Garage transformé</i>	<b>9</b>
<i>Eclairage public</i>	<b>10</b>
<i>Le CNFPT Normandie</i>	<b>10</b>
<i>Eaux de baignade</i>	<b>11</b>
<i>Le Budget 2025</i>	<b>12</b>
<i>Prix des stations classées</i>	<b>13</b>
<i>Visite du Préfet</i>	<b>13</b>
<i>Baptêmes de l'air</i>	<b>13</b>
<i>Brèves</i>	<b>14</b>
<i>Boucle magnétique</i>	<b>15</b>
<i>Personnel communal</i>	<b>15</b>
<i>Mots croisés</i>	<b>16</b>
<i>État Civil</i>	<b>16</b>
<i>Le saviez-vous ?</i>	<b>16</b>

## LA BRISE MARINE LANCLEMENT RÉUSSI !



*Un jour comme les autres à La Brise Marine : plaisir, convivialité et bonne humeur*

La réouverture de la paillette de Villerville, ce restaurant de plage tant prisé des touristes mais aussi des villervillais, était très attendue à en croire les nombreuses questions qui étaient posées aux représentants de la commune, avec une certaine inquiétude : « Alors, y aura-t-il quelque chose ? Vous faites quoi ? C'est quand ? ... ».

Et **La Brise Marine** est arrivée, à l'issue d'un processus de consultation et d'appel à candidature pour une concession de 4 ans. Dès la décision prise début mai, tout s'est enchaîné très vite : **Théo Chaillou** et son équipe étaient prêts à recevoir le public impatient le 30 mai pour le week-end de l'Ascension. À en croire la fréquentation d'aujourd'hui et la satisfaction générale, le lancement de cette nouvelle aventure est une réussite. Bravo !

*Lire l'article page 2 ...*

LA BRISE  
MARINE

PAGES 1 ET 2

MARCHÉ  
NOCTURNE

PAGE 6

LE GARAGE  
TRANSFORMÉ

PAGE 9

LE BUDGET  
2025

PAGE 12

# LA BRISE MARINE : LANCEMENT RÉUSSI !



**Théo Chaillou, le jeune patron de La brise Marine**

Jeune entrepreneur, **Théo Chaillou** a 22 ans. Il y a 3 ans, son bac scientifique en poche, il poursuit ses études, un BUT en technique de commercialisation avec spécialités e-business, marketing digital et entrepreneuriat, et obtient sa licence. Théo est aussi un sportif : « *Je suis mordu de sport. J'en ai toujours fait beaucoup et ai poursuivi une partie de ma scolarité en sport-étude. Mais en ce moment, avec le lancement de La Brise Marine, je n'ai plus trop le temps.* », nous dit-il. Sa 3ème année réalisée en alternance comme chef de projet a fini de le convaincre qu'il n'était pas fait pour travailler dans un bureau.

Pour autant, passionné par tout ce qui touche à l'entrepreneuriat et l'innovation, il voulait créer son entreprise. Mais ce n'est pas tout : « *J'ai toujours aimé la restauration. Mon grand-père tenait le restaurant Au P'tit Mareyeur à Honfleur et j'ai baigné dedans depuis tout petit.* », nous confie-t-il.

Alors, quand il apprend que Villerville a lancé un appel à candidature pour ouvrir un nouveau restaurant de plage à Villerville, il fonce. La voilà, sa chance. Il doit la saisir ! « *Chaque fois que j'étais en vacances au bord de la mer, j'étais attiré par les paillotes au bord de l'eau, j'ai toujours trouvé ce concept très sympa ... Je voulais un jour exploiter un lieu de plage.* », ajoute-t-il.

L'opportunité est trop belle et Théo se lance. Il sait que la concurrence risque d'être rude, qu'il est jeune et sans expérience mais il est persuadé que le travail et la motivation paient. Il se lance alors sans compter. Il monte son projet, s'appuie sur l'expérience de ses proches, sollicite le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie, construit un business plan, recherche des subventions, obtient un prêt à taux zéro, développe le concept de La Brise Marine, prépare et affine la présentation qu'il fera lors de sa soutenance devant une commission constituée de 4 élus et de 2 villervillais. « *J'ai beaucoup travaillé et passé des nuits blanches sur ce dossier. Et puis, en prévision de ce genre de scénario, j'ai travaillé pendant plusieurs années, en plus de mes études, pour mettre de l'argent de côté.* », nous explique Théo.

La soutenance de son projet a été remarquable et le Conseil Municipal a été impressionné par sa motivation et son professionnalisme, compte tenu de son âge. Tout y était, même la carte ! « *La valeur n'attend pas le nombre des années* », comme on dit. C'est donc Théo et son projet qui furent choisis. Et le challenge commença toute de suite car il fallait ouvrir très vite, les villervillais et les touristes allaient s'impatienter.

Après que la commune eut terminé les travaux d'aménagement (démontage de l'ancienne cabane, terrassement de la plateforme, mise en œuvre des réseaux d'eau et d'électricité), tout est allé très vite. En 3 semaines, l'équipe de Théo a construit une nouvelle paillote et monté la terrasse, installé une électricité aux normes, un système provisoire d'évacuation des eaux usées en attendant la connexion au réseau d'assainissement qui sera faite par la commune, mis en place tous les équipements et le matériel nécessaires ...., et ouvert ce nouveau restaurant de plage le 30 mai pour le week-end de l'Ascension.

## Pari tenu, objectif atteint !

**Quel bilan peut-on faire de ces deux premiers mois ?** : « *On a démarré fort, ça marche bien. L'activité est très dépendante de la météo et le beau temps est globalement là. Nous sommes très satisfaits de ce que l'on arrive à faire; certains jours, jusqu'à 130 couverts le midi et 160 le soir alors que nous n'avons que 82 places assises. Les touristes sont là, les villervillais viennent nombreux et les gens semblent satisfaits. Je pense que nous avons relevé ce premier défi. Bien-sûr, on peut faire mieux et on va encore s'améliorer avec l'expérience.* », nous explique Théo.

**Le dimensionnement de l'équipe est tout un art** : « *En effet, je suis devenu météorologue !* », dit-il en souriant. « *Il faut anticiper le volume d'activité prévisionnel, parfois 48H00 avant, pour dimensionner l'équipe, ce qui n'est pas simple pour les salariés mais c'est le deal initial. L'équipe peut être de 4 à 8 personnes avec un cuisinier, une équipe pour la « salle » et une équipe pour le bar.* », nous explique-t-il.

**Un dernier mot ?** : « *Je remercie les villervillais, toujours sympas, de venir et de contribuer à faire décoller La Brise Marine. On sent qu'on est attendu et on se met la pression pour ne pas décevoir, et aussi pour réussir à accomplir nos objectifs. Je veux remercier la commune qui m'a fait confiance sans avoir de visibilité sur ma capacité à réussir. Un grand merci aussi à ma compagne Chloé, toute mon équipe et mes parents, qui m'ont beaucoup soutenu dans cette aventure.* »



# PARCOURS DES ARTS ET DES MÉTIERS D'ART 2025

## UN WEEK-END TRÈS ENRICHÉ



Cette année, comme tous les ans depuis maintenant 3 ans, nous avons retrouvé les artistes, artisans et amoureux des arts à Villerville, **durant tout le week-end de l'Ascension**, du 29 mai au 1er juin.

Grâce au travail assidu de notre bénévole **Serena Stern**, qui en a eu l'idée et que nous remercions ici chaleureusement, des écrivains ont rejoint le Parcours durant 3 après-midi à la salle des Mariages. Tous liés à Villerville ou ses alentours proches, pour y avoir une maison ou simplement y passer du temps, ils ont pu rencontrer leurs lecteurs et dédicacer leurs livres.

Villerville réunit en son sein de très nombreux auteurs et créateurs. Ceux qui ne pouvaient être présents physiquement durant le weekend du **Parcours des Arts** l'ont été par le biais de leurs livres qui étaient proposés à la vente dans la salle des mariages durant tout le week-end. Ceci a été rendu possible grâce à **David Ezvan**, propriétaire de la Librairie du Marché à Deauville, place Morny, qui a fourni les éditions à vendre. Tout le monde a été étonné du nombre d'ouvrages qui sont nés ici.

De nouveaux artistes et artisans se sont joints cette année au Parcours, et notamment un personnage haut en couleurs, connu de nombreux villervillais pour avoir été leur garagiste attitré : **Jacky Berthelot**.

Il a apporté au Parcours sa joie de vivre et son sourire, avec tout un peuple de métal recyclé, créé à partir de son stock de garagiste en retraite, qui s'est joyeusement déployé dans le jardin du presbytère.

**Une reconversion inattendue :** « *Invité à un anniversaire pour le soir même, je me suis rendu compte que j'avais oublié d'acheter un cadeau. Tous les magasins étant fermés, J'ai eu l'idée de récupérer des tôles dans mon atelier pour sculpter une belle rose, en remplacement du bouquet manqué* », nous confie-t-il. Cet acte fut pour lui la révélation d'une passion, et fut à l'origine d'une collection pléthorique d'objets, de personnages et d'animaux colorés qui peuplent maintenant ses locaux et ses terrains.



Ces sculptures de métal, recyclage de bidons, d'extincteurs ou de carénage de motos et autres clés à molettes, ont été pour la première fois exposées au public lors du Parcours des Arts 2025, avec beaucoup de succès. Un succès dont Jacky, très modeste, est le premier étonné, mais qui selon tous les visiteurs, est largement mérité.

Nous avons aussi découvert **Julie Brunet** (voir article page 8) et les lapins angoras de **Annie Lagarde**, qui fournissent avec abondance une laine d'une douceur exquise.

Les artistes et artisans habituels du parcours étaient bien-sûr présents, et ont accueilli un public intéressé durant tout le week-end.



**Thierry Bonnefond** (grand passionné) nous a permis d'accueillir une trentaine de voitures, essentiellement des Alfa Roméo Montreal, véhicule emblématique des années 70, sur le parking en herbe. Leur ligne parfaite nous rappelle que le design industriel c'est aussi de la création artistique et qu'un travail artisanal de très haut niveau en est toujours le support. Nous avons proposé une petite collation pour rafraîchir tous ces amoureux de voitures anciennes dans les meilleures conditions.

Ce fut une douzième Édition franco-phones réunissant des équipages français, belges, suisses, et allemands sous un magnifique ciel bleu.

Enfin, pour que ce week-end soit encore plus festif, **ML EVENEMENT** nous a offert un beau concert le samedi soir, de la musique et une voix puissante et chaleureuse, et nous avons dansé sur la nouvelle placette en admirant le coucher du soleil.



Le Parcours des Arts et des Métiers d'Art, pour sa troisième édition, s'est affirmé comme un rendez-vous annuel incontournable de Villerville.

**Alors... à l'année prochaine !**

## CONCERT DE VILLERVILLE DU 7 JUIN

### NOUVEAU SUCCÈS POUR NOTRE CONCERT ANNUEL



*Evangelina de Saint-Maurice et Jean Legoupil, devant l'orchestre et les chœurs, saluant le public à la fin du concert*

**Chaque année désormais, le Groupe Vocal Arthur Honegger et l'orchestre André Caplet du Havre donnent le concert de Villerville en notre belle église Notre-Dame de l'Assomption.**

Au programme, comme d'habitude : Une œuvre majeure connue, un extrait de la Messe des Pêcheurs qui fut composée à Villerville (c'est un peu la nôtre !) et quelques pièces complémentaires.

Cette année, le concert du 7 juin a été co-dirigé par Jean Legoupil (Chef de chœur, chef d'orchestre et compositeur) et Evangelina de Saint-Maurice (Chef de chœur et chef d'orchestre).

#### L'œuvre majeure du concert 2025 : le Credo d'Antonio Vivaldi

Dans cette œuvre, le compositeur italien commence par un 1er mouvement rapide dans lequel le chœur chante **Credo**. Le 2ème mouvement, **Et incarnatus est**, est un lent choral, puis le 3ème, **Crucifixus**, est poignant, les voix se mêlant à l'orchestre. Enfin, Vivaldi termine son **Credo** en apothéose avec le 4ème mouvement **Et resurrexit** qui reprend la nervosité de l'introduction pour s'envoler vers une fugue mise en valeur par les voix.



*Evangelina de Saint-Maurice dirige un extrait de la Messe des Pêcheurs de Gabriel Fauré et André Messager*



*L'église accueille un public nombreux et conquis. Au fond, le nouvel éclairage met en valeur le tableau derrière l'hôtel.*

## LA TRADITIONNELLE CHASSE AUX ŒUFS



Pour Pâques, le **lapin gris et ses petits elfes** ont caché plus de **400 œufs** dans le Parc des Graves. Parmi ces œufs en chocolat étaient cachés **10 œufs d'or et 10 œufs d'argent** qui donnaient droit à des récompenses supplémentaires ...

Pour rendre la chasse plus équitable, des zones de recherche avaient été délimitées dans les Graves, en fonction de l'âge des enfants. Au top-départ, tous se sont rués vers leur zone, la chasse était ouverte !

Chacun avait son petit sac pour ranger précieusement ses trophées et les heureux enfants qui ont réussi à dénicher les œufs d'or et d'argent étaient plus fiers que jamais ! Ils ont pu se rendre à l'hôtel **Le Paquebot** afin de récupérer leur récompense : un délicieux lapin en chocolat offert par la commune ainsi que des gourmandises offertes par le restaurant du Paquebot.



Un grand merci à l'hôtel **Le Paquebot** qui a reçu les enfants sur sa terrasse pour leur offrir des cadeaux après la chasse.

Ce fut une matinée joyeuse qui a réuni **plus de 70 enfants** chasseurs d'œufs. Petits et grands étaient tous ravis de ce moment.

**A l'année prochaine !**

# DES CONFÉRENCES ET ATELIERS POUR DÉCOUVRIR VILLERVILLE



## Visites guidées du village par François de la Porte des Vaux :

**Vendredis 18 juillet et 8 août, gratuit. RDV place du Lavoir à 17h.**

François de la Porte des Vaux, mémoire vivante de notre village, raconte l'histoire intime de Villerville, la manière dont notre village s'est construit au fil du temps, ses habitants, son architecture, son passé de village de pêcheurs, son ambiance particulière, ses visiteurs célèbres ou non, avec de multiples anecdotes qui se transmettent seulement de bouche à oreilles.

## Visite commentée par Michel Marescot sur la genèse et la réalisation des travaux de la Falaise :

**Jeudis 24 juillet et 7 août, gratuit. RDV à 17h30 devant le Bureau d'Information Touristique à côté de la Mairie.**



Une promenade commentée pour découvrir l'histoire et les péripéties d'un chantier hors normes. Depuis le 1er juin 2003 qui a vu un déluge comme jamais répertorié s'abattre sur Villerville et miner en profondeur un sol historiquement sensible aux glissements de terrain, jusqu'au 4 octobre 2024, date de l'inauguration de la falaise confortée, notre maire Michel Marescot nous raconte les 19 ans de dossiers, d'études à compter de 2005, de conseils, de décisions, puis enfin de travaux pharaoniques qu'il a pilotés et suivis au plus près durant tout ce temps.



## Découverte des falaises de Villerville à la Pointe du Heurt, par l'association Géo Paléo Archéologique de Saint-Aubin-sur-Mer :

**Vendredis 25 juillet et 8 août, gratuit. RDV devant la Mairie à 14h30.**

Cette association a pour objet de valoriser le patrimoine géologique du Calvados, en priorité les falaises du Jurassique normand. Situées entre Villerville et Trouville, les falaises argileuses et calcaires, dites des « **Roches Noires** », de formations géologiques d'âge jurassique supérieur, soit il y a 160 millions d'années, constituent un espace naturel sensible de 125 ha, dans lequel s'inclut le Parc des Graves. Elles présentent une certaine configuration dite « **blagues à tabac** » c'est-à-dire une structure concentrique autour d'un morceau allongé de calcaire gréseux. Ces « **blagues à tabac** » sont enfoncées superficiellement dans le banc calcaire sous-jacent et ourlées d'un bourrelet périphérique, en réaction à cette descente de sédiment.

## Conférence et atelier « Land Art » par Emmanuelle Mellot-Kristy :

**Samedis 12 juillet et 9 août, gratuit.**

**17h, Mairie, salle des mariages :** Une courte conférence illustrée présente brièvement l'histoire de la représentation du paysage dans l'art, jusqu'au 20ème siècle et l'invention du Land Art. Nous présentons les artistes les plus emblématiques de cette pratique qui sont source d'inspiration pour l'atelier qui se déroule au sein de la nature.

**17h30 :** Départ vers le lieu de l'atelier Land Art sur la **Plage des Graves**, avec création sur place durant environ 1h30.

De tous temps les artistes ont regardé le paysage. Ils l'ont dessiné, peint, photographié, interprété.

Dans les années soixante, une nouvelle tendance apparaît, le **LAND ART**. La nature n'est plus seulement représentée, c'est au cœur de celle-ci que les créateurs travaillent, en utilisant directement les matériaux qu'elle offre et qui la constituent : bois, pierres,



sable, eau, rochers, argiles, etc... Les artistes créent des œuvres par nature éphémères puisque l'érosion, le vent, les marées, les dispersent ou les transforment.

Le paysage de Villerville se prête très bien à cette pratique : **La plage des Graves**, avec ses rochers affleurant, ses coquillages brassés, ses bois flottés, ses argiles meubles et ses sources jaillissantes, est un véritable atelier à ciel ouvert, une invitation à créer.

Observer le lieu, laisser une trace, sculpter l'argile, offrir de nouvelles feuilles à un bois mort, aligner des coquillages qui deviennent une mosaïque ... **Chacun trouvera sur place sa propre inspiration** et en gardera la trace sous la forme de photos.



## UN MARCHÉ NOCTURNE À VILLERVILLE

### TOUS LES VENDREDIS DE 16H À 20H, PLACE DE L'ÉGLISE



Depuis le 4 juillet, un marché du soir s'est installé pour l'été autour de l'église avec, à l'heure où nous écrivons cet article :

1. Myriam (de Pousse Pousse Binette), maraîcher et primeur bio, a déployé son magnifique étal de fruits et légumes très variés. Avec son complice, elle propose aussi du pain, du fromage, des boissons bio et des « petites choses à grignoter... ».
2. Chloé et Robin (de Bee Normandie), les apiculteurs dont une partie des ruches est installée à La Licorne (voir article ci-contre page 7) proposent leurs miels et produits dérivés à base de miel, à déguster.
3. Neva, traiteur asiatique, cuisine pour nous des plats à emporter agréablement parfumés,
4. Jessica (du Palais du Coquillage) nous propose du poisson et des crustacés frais et/ou cuisinés avec un service de bar à huîtres/vin blanc à déguster sur place.
5. Véro, dans un registre différent, nous emmène en Inde avec des vêtements, bijoux, tentures murales et autres objets décoratifs venus directement de là-bas.
6. Jean-Luc (de Macarons et Cie) est pâtissier et propose toute une variété de friandises, bonbons et petits gâteaux.
7. Joséphine, quant à elle, expose ses tableaux PopArt (art populaire en décalage avec les formes traditionnelles de l'art) dont chaque exemplaire est unique.

Nous souhaitons que d'autres commerçants rejoignent notre marché : boucher, volailler, etc.... et nous nous employons à les recruter en faisant du porte à porte sur les marchés alentours. Le but est de pérenniser cette animation commerciale, bien utile pour les villervillais et nos visiteurs, au-delà des vacances d'été. L'objectif est que des commerces de proximité supplémentaires soient accessibles durablement dans le village. Evidemment, pour que cela soit viable, chacun doit s'y retrouver. Plus les villervillais feront travailler ces commerçants séduits par notre village, plus le marché aura de chance de durer.



## ACTUALITÉ DU CCAS DE VILLERVILLE

**Un voyage intergénérationnel** et ouvert à tous est organisé par le CCAS cette année : **Le 5 décembre 2025**, les participants se rendront à Amiens pour la journée pour profiter du traditionnel Marché de Noël. Le prix total par personne s'élève à 76 €, mais 50 € seront pris en charge par le CCAS. **Inscriptions en mairie**.

**Aide aux transports scolaires** : Pour la rentrée 2025/2026, la commune de Villerville propose aux habitants ayant un enfant scolarisé une participation financière de 20 € pour les élèves en maternelle et primaire, et de 40€ et pour les élèves au collège et au lycée. Pour solliciter cette participation, vous pouvez venir en mairie durant les horaires d'ouverture, munis des justificatifs suivants : preuve de paiement pour l'abonnement de transport, RIB et justificatif de domicile.

**Les prochaines permanences du CCAS** auront lieu à l'espace Patrick Grainville, dans la salle numérique de 17h à 18h, les 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2025.

## BEE NORMANDIE S'INSTALLE À VILLERVILLE



Chloé Chambrier et Robin Lefèvre



Bee Normandie est une jeune société créée par Chloé Chambrier et Robin Lefèvre. Elle, est apicultrice depuis 7 ans. Lui, était cuisinier et chef dans la restauration. Ils ont décidé de se lancer ensemble dans l'apiculture professionnelle, de vendre leur miel et produits dérivés à base de miel qui seront élaborés, cuisinés et préparés grâce à l'expérience gastronomique de Robin. Tout est fait dans une approche naturelle, bio et respectueuse des abeilles.



Robin examine un des cadres d'une ruche en activité

La société est basée à Branville, une commune limitrophe de notre communauté de communes (4CF) à côté de Saint-Pierre Azif. Chloé et Robin cherchent des terrains sur notre territoire, dans un rayon de 30 kms, pour y planter des ruches et accroître leur production. **Ils ont aujourd'hui 250 ruches et leur objectif est d'en avoir 400.** Sachant qu'une ruche peut donner en moyenne 20 Kg de miel par an, cela leur fera un potentiel de 8 tonnes de miel à l'année si les diverses conditions nécessaires aux abeilles sont réunies.

C'est suite à la présentation de leur projet que nous avons décidé de mettre à leur disposition une partie du terrain de La Licorne, qui n'est pas utilisé depuis des années, pour y installer 24 ruches en échange d'une partie du miel qui y sera produit. **Nous aurons ainsi du miel de Villerville !** Une convention entre Bee Normandie et la commune a été signée à cet effet.



Mais le projet de Chloé et Robin ne s'arrête pas là. Déjà, ils ont **leur stand au nouveau marché nocturne de Villerville** tous les vendredis de 16h00 à 20h00. Ceux qui le fréquentent ont certainement déjà fait leur connaissance. L'idée est aussi d'installer à Villerville, dès l'année prochaine, **l'atelier de production de Bee Normandie pour l'ensemble des 400 ruches du territoire** : stockage du matériel, préparation du miel, mise en pots, fabrication des produits dérivés. Et d'autres idées ont émergé : pourquoi ne pas **ouvrir une boutique** pour vendre leurs produits ? Et aussi proposer **des journées pédagogiques** pour expliquer le fonctionnement d'une ruche et la vie des abeilles, pour les habitants et les visiteurs, ou encore pour les enfants en partenariat avec les écoles du département ?

Concernant le bâtiment de La Licorne, il pourrait éventuellement servir à terme pour du stockage de matériel, un atelier de fabrication du miel, voire l'installation d'une boutique, mais nous n'en sommes pas là. En effet, il est en très mauvais état et, avant toute chose, **une étude est nécessaire** pour savoir s'il est possible de le restaurer ou non. **Affaire à suivre ...**



Les 24 ruches installées en juin dernier sur le terrain de La Licorne situé en bordure de la RD513 entre le village et le hameau du Grand Bec

## MARCHE AQUATIQUE À VILLERVILLE



Thomas et les marcheurs aquatiques

**La marche aquatique**, une nouvelle activité pour tous à Villerville ! Nous avons pu mettre en place pour la saison cette activité en partenariat avec les Clubs Nautiques de Villerville et de Honfleur.

Deux séances sont proposées chaque semaine. Elles sont animées par Thomas Sourisseau, moniteur diplômé. Il est possible de louer les combinaisons et les chaussons.

La Marche aquatique offre **de nombreux bienfaits pour la santé** : La pratique de cette activité sportive est douce pour le corps et l'esprit, tout en participant au renforcement cardio et musculaire. La marche aquatique renforce les muscles et améliore le système cardiovasculaire sans traumatisme articulaire, relance la circulation du sang et allège les jambes fatiguées (effet du froid), soulage les douleurs car l'eau agit comme un anti-inflammatoire naturel, donne un vrai coup de pep's ... Une pratique naturelle vivifiante et incroyablement bénéfique !

Renseignements : Tél : 02 31 98 87 13 / e-mail : ecoledevoile@cnh-honfleur.fr

## LE MOT DU MAIRE

**14113 .com : Monsieur Le Maire, comment la saison estivale a-t-elle démarré ?**

**Michel MARESCOT :** « La saison a commencé sous les meilleures auspices et nous espérons qu'août et septembre seront à la hauteur de toutes vos attentes. Je vous souhaite, à toutes et à tous, de profiter pleinement de vos vacances et de votre village. »

**14113 .com : Parmi nos investissements majeurs, celui de la falaise s'est bien terminé ?**

**MM :** « Nous avons signé le 9 juillet le protocole d'accord définitif avec l'entreprise NGE pour le confortement de la falaise, suite à « l'atterrissement financier » contrôlé par notre maîtrise d'œuvre ANTEA. Nous pouvons être satisfaits d'avoir obtenu le maximum de subventions pour cet ouvrage hors normes pour le village : 80% du montant HT définitif. »



**14113 .com : Doit-on s'inquiéter de l'état de la RD 513 ?**

**MM :** « La route départementale 513 entre Trouville sur Mer et Villerville a fait beaucoup parler ces derniers mois grâce à la presse locale et télévisuelle. Suite à plusieurs réunions très tendues, le Département a pris la décision de la maintenir et d'intervenir notamment sur les 4 points les plus névralgiques. Nous restons très vigilants pour cet accès essentiel pour la vie quotidienne de chacune et chacun. La Gendarmerie nationale et la Police nationale ont été saisies pour diligenter des contrôles notamment des poids lourds et des bus touristiques, leur poids étant très néfaste pour la stabilité de cette route. »

**14113 .com : La rénovation du Garage a été lancée. Aura-t-on prochainement une idée de ce que cela va donner ?**

**MM :** « La rentrée sera consacrée à l'étude des 14 lots constituant l'appel d'offres des travaux du « Garage ». Une exposition devrait vous être présentée afin que chacun puisse se rendre compte du nouveau visage que présentera cet immeuble dont la fonctionnalité est très attendue, faisant suite à l'enquête qui vous avait été proposée fin 2021. » (voir l'article page ci-contre)

## LA GRAPHISTE JULIE BRUNET INSTALLE SON ATELIER RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

**Julie Brunet** exerce un métier au nom énigmatique de « **Data Designer** » : c'est une spécialisation du design graphique qui consiste à rendre intelligibles sur le plan visuel des données complexes, en particulier de traduire des tableaux de chiffres en images compréhensibles par tous.

Cela exige des compétences artistiques et pédagogiques. Par exemple, Julie a créé une affiche pour présenter les horaires des marées de manière accessible et décorative : cette affiche, mise en vente durant le Parcours des Arts et des Métiers d'Art 2025, nous fait découvrir les courbes particulières des mouvements de la mer, tout en offrant une image attrayante de la plage.

Après des études littéraires et un premier métier de professeur de français, Julie a repris des études de design graphique via l'organisme de formation GRETA, a travaillé quelque temps en agence, puis a fondé sa propre agence, **Datacitron**. Elle travaille en free-lance pour le compte des organismes publics, des associations et parfois des marques.



Julie Brunet

Julie développe également un travail artistique à partir de données chiffrées : la **Data Physicalisation** permet de créer une œuvre mettant en scène les données que l'on souhaite rendre immédiatement compréhensibles. Elle crée actuellement une grande tapisserie brodée à partir du tableau de données de la fonte des glaces dans l'Arctique depuis 20 ans. La tapisserie achevée nous permettra de visualiser au premier coup d'œil l'aggravation du phénomène sous l'effet du réchauffement climatique.

**Originaire d'Alsace**, Julie y a vécu son enfance puis s'est installée à Paris pour ses études supérieures. Mais depuis toute petite, son rêve était de vivre au bord de la mer. Des amis villervillais l'ont invitée à passer un week-end, **ce fut le coup de foudre pour Villerville** et son environnement.

Après avoir acheté une maison dans le village pour y vivre, Julie s'est installée dans l'ancienne agence immobilière Lasseray pour y créer son atelier. Elle se fait une joie de faire découvrir au public **ce lieu de création** lors d'évènements ponctuels dans le village, comme le Parcours des Arts et des Métiers d'art auquel elle participe, et les fêtes à thème durant lesquelles elle proposera des cartes, des affiches ou tout autre objet original adapté au thème de ladite fête.

Souhaitons à Julie de belles créations dans ce nouveau lieu qu'elle a décoré dans un esprit de douceur et de convivialité.

# LE GARAGE BIENTÔT TRANSFORMÉ

## DÉMARRAGE DES TRAVAUX EN OCTOBRE 2025

La phase de conception détaillée du projet de transformation du Garage s'est étalée jusqu'au mois de mai de cette année. Au fur et à mesure de l'avancement, notre cabinet d'architecte, l'**Atelier de Saint Georges**, a élaboré les plans et cahiers des charges détaillés pour l'ensemble des corps de métiers nécessaires à ce projet d'envergure. Sur ces bases, le Conseil Municipal a validé les choix structurants et autorisé le lancement de l'appel d'offre pour ces travaux indispensables.



**Le marché de travaux a été conçu en 14 lots :** 1. Démolition - gros œuvre, 2. Charpente, 3. Couverture - étanchéité, 4. Isolation thermique, 5. Menuiseries extérieures, 6. Plâtrerie sèche - plafonds, 7. Menuiseries intérieures - parquet, 8. Carrelage, 9. Peinture - sols souples, 10. Elévateur, 11. Tribune, 12. Électricité, 13. Chauffage - climatisation - plomberie, 14. Aménagement jardin.

**Le Garage gardera son nom.** Cette décision importante a été prise, avec l'aide bienveillante de Carole Babin Chevay, villervillaise consultante de son métier, dans le cadre d'une réflexion marketing menée avec l'ensemble du Conseil Municipal.

Les esquisses ci-dessous donnent une idée de l'architecture cible, sachant que les coloris sont encore en réflexion et n'ont pas été arrêtés à ce jour. Les matériaux ont quant à eux été choisis.



En synthèse, **notre nouveau Garage** disposera des aménagements et équipements suivants, conformément aux résultats de la consultation des villervillais qui avait recueilli un nombre important de réponses détaillées et précises début 2022 :

- Grande salle modulable, utilisable en plusieurs configurations (spectacle, cinéma, théâtre, réception, activités ludiques et sportives, salons, expositions, brocantes, banquets, conférences, cocktails ...) avec une tribune rétractable de 116 fauteuils,
  - Réception / accueil, régie (sonorisation, projection, éclairage...), loges d'artistes, cuisine traiteur, bar, jardin,
  - Au 1er étage : salle de réunion, espace de convivialité et terrasse panoramique pour des séminaires d'entreprises.



Salle de réunion équipée (1er étage)



#### **Terrasse panoramique (1er étage)**



#### *Jardin aménagé (sur rue)*

**Le planning** prévoit un démarrage des travaux en octobre de cette année et une livraison du bâtiment en juin 2026, suivie d'une réception et d'une fin de projet en juillet 2026. Quant au **budget prévisionnel des travaux**, il s'établira à 1 540 000 € HT avant le résultat de l'appel d'offre qui sera connu en septembre.

## VILLERVILLE CHANGE D'ÉCLAIRAGE

Vous avez certainement remarqué le **remplacement des 56 anciens candélabres** en fonte par un modèle plus moderne tout en conservant l'aspect de « **lanterne** ». Le coût de l'opération a été de 89 950,99 € TTC dont 50 913,70 € à la charge de la commune, le reste étant pris en charge par le SDEC (Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados).

Il y a deux principales finalités à cette démarche de rénovation : **économie et longévité**.

**Économie :** les nouveaux modèles sont équipés de LED qui consommeront 37 watts en lieu et place des ampoules classiques qui en consommaient 100, ce qui permettra une économie de près de 30% sur la dépense d'éclairage public.

**Longévité :** les anciennes lanternes étaient pour beaucoup cassées ou abîmées, surtout dans la rue des Bains, en raison des conditions atmosphériques (vent, air salin), de la conception de leur fixation, de la prise au vent et de la vétusté. Les nouvelles n'offrent aucune prise au vent car elles ne sont pas équipées de vitres, qui cassaient également souvent et étaient dangereuses pour les passants.

Les lanternes en applique sur les façades seront changées dans un deuxième temps. Un exemplaire est déjàposé sur la place du Douet.

**SUGGESTION :** Si vous remarquez un incident sur une des nouvelles lanternes (extinction, clignotement ou autre), vous pouvez le signaler en envoyant un message à **[contact@villerville.fr](mailto:contact@villerville.fr)** en précisant, si possible, le numéro de ladite lanterne qui est visible sur le mât.

Merci d'avance.



Ancienne lanterne



Nouvelle lanterne

## RÉUNION DU CNFPT NORMANDIE À VILLERVILLE



9 agents du CNFPT Normandie au travail dans la salle des Mariages de la mairie

Le 26 février dernier, 9 agents du Centre National de la Fonction Publique Territoriale de Normandie (Rouen et Caen) se sont réunis à VILLERVILLE et ont été accueillis par Michel MARESCOT Délégué régional du CNFPT pour les 5 départements de Normandie.

Ces agents ont travaillé sur la stratégie de communication de l'Etablissement, qui est composé de 90 personnes, et propose des formations aux 100 000 agents normands.

### Quel est le rôle du CNFPT ?

Le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est un établissement public paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public.

Le CNFPT est l'opérateur de droit commun de la formation professionnelle des agents territoriaux, dont il définit les orientations générales. Pour l'exécution de ses missions de formation, le CNFPT dispose de délégations, sur l'ensemble du territoire. Dans chacune de ces délégations, le délégué ou la déléguée, issu du collège des élues et des élus, préside le conseil régional d'orientation (CRO), lequel est compétent en matière d'orientation régionale des programmes de formation.

Michel Marescot est un fervent défenseur de l'action du CNFPT puisqu'il était le délégué régional de la délégation de Basse-Normandie du CNFPT depuis 2014 avant d'être élu délégué régional du CNFPT pour la délégation Normandie le 12 mars 2021 à Pont-l'Évêque.

# SURVEILLANCE DES EAUX DE BAIGNADE

## UN DISPOSITIF D'ANTICIPATION DES RISQUES

L'enjeu de la surveillance active des eaux de baignade est d'anticiper le risque de pollution pour alerter les populations à temps, préserver la santé des baigneurs et interdire la baignade avant la pollution des eaux.

Avec la haute saison, le **suivi de la qualité des eaux** du territoire de la Communauté de Commune Cœur Côte Fleurie (4CF) est renforcé. Comme chaque année, le 1er juin, le dispositif Eaux de Baignade a été mis en place pour surveiller de près les 9 plages du territoire dont 2 sont situées à Villerville, la plage des Bains et celle des Graves.

La 4CF et son délégataire Veolia proposent aux maires concernés **un dispositif d'aide à la décision d'interdiction de la baignade**. L'ARS (Agence Régionale de Santé) de Normandie participe également à ce dispositif par des prélèvements et des analyses régulières des eaux de baignade. Ce dispositif exigeant a pour objectif d'anticiper les risques. Depuis 2016, de nombreuses données sont compilées chaque année pour **déterminer les seuils de vulnérabilité et déclencher des alertes**. C'est ce que l'on appelle **la surveillance active**.



Grâce à cela, **100% des interdictions de baignade de la saison 2024 ont été prises par anticipation** à partir de l'analyse des risques. Les populations n'ont donc pas été exposées aux pollutions bactériologiques sur nos plages. Ce fut le cas également de la dernière interdiction de baignade, de courte durée, du 7 juillet 2025. Elle fut décidée par les communes sur recommandation des services de la 4CF qui avaient constaté une dégradation de la qualité des eaux de baignade sur l'ensemble du territoire, suite à de mauvaises conditions météorologiques.

**Comment fonctionne ce dispositif ?** Chaque jour pendant la haute saison, la 4CF et Veolia procèdent à des prélèvements d'eau sur les plages du territoire pour analyse en laboratoire. Les résultats sont connus en quasi temps réel, ce qui permet d'anticiper et de lancer les éventuelles alertes avant le retour des résultats officiels de l'ARS. En 2024, ce sont 1615 analyses qui ont été réalisées et 4 interdictions préventives de baignade ont pu être recommandées aux communes. **Les maires ont ainsi pu interdire la baignade avant la pollution, par des décisions en prévention et non pas en réaction**.

Bientôt, sur la base de près de 10 ans d'historique de données, l'intelligence artificielle sera utilisée pour mieux prévoir et anticiper les risques. Pour valider le modèle « intelligent » de prévisions, un premier test consiste actuellement à lui faire prévoir les résultats de 2024 sur la base des données antérieures, de vérifier que les résultats sont conformes à la réalité constatée, et de corriger le modèle si nécessaire.

**Quelles sont les bactéries recherchées ?** Les analyses permettent de mesurer les quantités de **Escherichia-coli** et des **Entérocoques** présentent dans l'eau. Ce sont des entérobactéries qui résident dans le système digestif. Au-delà d'un certain seuil de concentration, elles peuvent entraîner des infections urinaires ou des gastro-entérites.

**Quelles sont les sources de pollution et d'aggravation des risques ?** Les eaux de baignade peuvent être polluées par les eaux issues des cours d'eau situés en amont du territoire, de déversements clandestins d'eaux usées, des émissaires pluviaux (cours d'eau, naturels ou non, par lesquels s'évacue l'eau d'un lac ou d'un autre plan d'eau), de débordements de la station d'épuration située à Touques et des ouvrages d'assainissement, des marais, des ruissellements en zones urbaines... Les éléments de notre écosystème complexe qui peuvent aggraver les risques de pollution des eaux de baignade sont notamment la pluviométrie, les marées et l'intensité de la houle, le débit des cours d'eau, les vents et les courants.

**Quel est le rôle de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ?** En plus des nombreux contrôles réalisés par la 4CF et Veolia, l'ARS établit les seuils réglementaires de pollution, réalise 20 prélèvements par plage pendant la saison et classe les plages à partir de ces éléments sur la base de la directive européenne de 2006.

Pour en savoir plus et télécharger les résultats d'analyse sur le site de la 4CF [www.coeurcotefleurie.org](http://www.coeurcotefleurie.org)

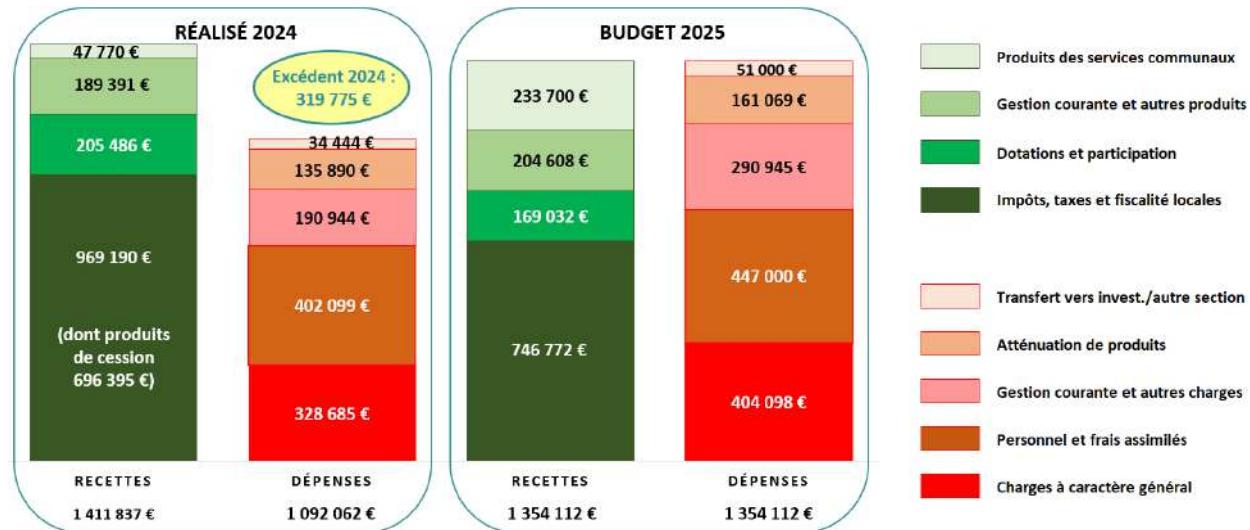


# BUDGET DE LA COMMUNE

## LE RÉALISÉ 2024 ET LE PRÉVISIONNEL 2025

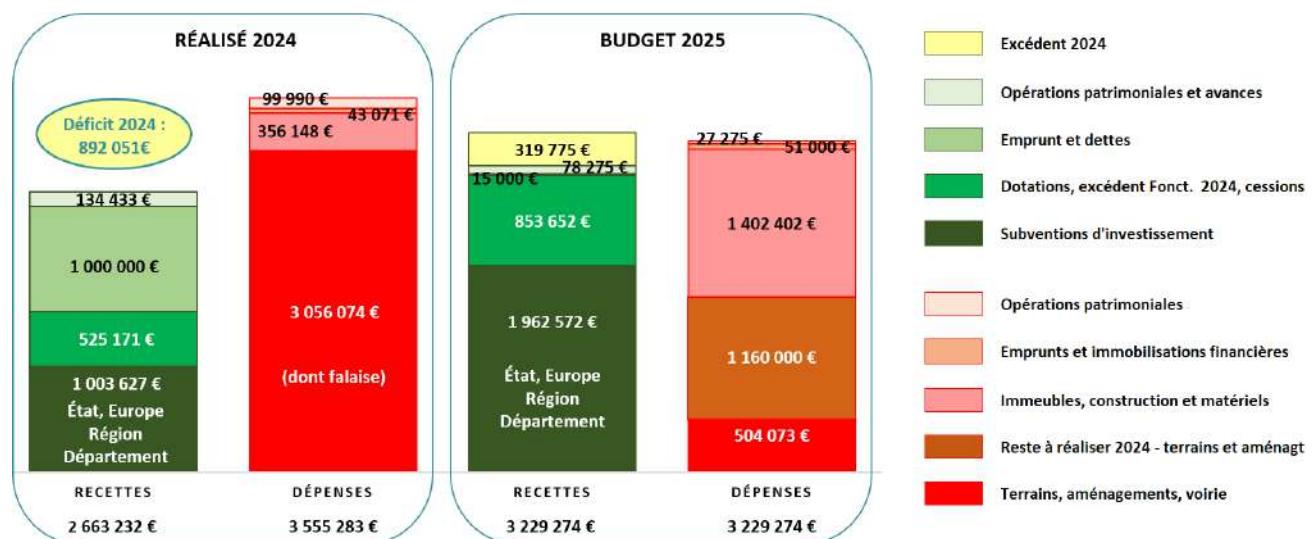
Le Conseil Municipal a voté le 23 avril 2025 notre budget communal composé comme il se doit d'une **section de fonctionnement**, pour les opérations courantes, et d'une **section d'investissement**, pour les opérations à moyen et long termes.

### FONCTIONNEMENT



En 2024, fidèle à sa politique d'optimisation des dépenses de fonctionnement, la commune a pu dégager un excédent de 319 775 € pour contribuer aux investissements en cours et à venir. Notre budget 2025 est stable par rapport à celui de 2024. Les frais de personnel budgétés sont en hausse suite au renfort des équipes, notamment du Service Technique, ainsi que les dépenses de gestion courante qui intègrent les frais d'intérêt de l'emprunt de 1 M€ contracté en 2024.

### INVESTISSEMENT



Les recettes d'investissement 2025 seront supérieures à celles de 2024 en raison du versement des soldes des subventions prévues et supplémentaires pour la falaise et aux recettes dues au classement en commune Station de Tourisme. Elles sont complétées par l'excédent de fonctionnement 2024. L'emprunt de 1 M€ a permis de poursuivre les investissements en cours. Les principaux investissements en 2025 concernent la réhabilitation du Garage, la fin de la Boulangerie et des travaux de voirie.

### CE QU'IL FAUT RETENIR ...

- Les résultats excédentaires de 2024 en fonctionnement contribuent au financement du budget d'investissement 2025, ce qui permet de poursuivre la réalisation de notre programme, notamment la rénovation du Garage en 2025/2026.
- Il n'y a pas d'augmentation des taux d'impôts communaux dans le budget 2025, **comme depuis 29 ans**.
- La fin du confortement de la falaise et la rénovation du Garage constituent les investissements majeurs. La trésorerie sera restaurée par le versement des soldes de subvention et les remboursements de TVA décalés de 2 ans pour la falaise. Nous pourrons rembourser l'emprunt de trésorerie temporaire de 1 M€ avant fin 2025 et redevenir une commune non endettée.

## VILLERVILLE REÇOIT LE PRIX DES STATIONS CLASSÉES DE TOURISME



Nathalie Delattre remet le prix des stations classées à Emmanuelle Mellot-Kristy



Représentants des communes classées recevant le prix

Le 10 mars 2025, notre commune a été conviée par Madame la Ministre déléguée chargée du Tourisme, Madame **Nathalie Delattre**, à la remise des prix des stations classées et communes touristiques.

C'est Emmanuelle Mellot-Kristy, Adjointe au Maire, qui s'est rendue à cette invitation pour représenter Villerville.

Monsieur **Philippe Sueur**, Président de l'Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques (l'ANETT), était associé à cette remise de prix.

Il a, dès le lendemain, transmis le message suivant à notre commune :

*« Philippe SUEUR, Président, et toute l'équipe de l'ANETT, vous félicitent encore pour ce classement qui récompense Villerville pour son offre d'excellence et son engagement envers un tourisme de qualité.*

*En effet, votre commune répond à des critères exigeants en matière de services touristiques et d'infrastructures et représente désormais un pôle d'excellence touristique de notre pays, au sein de plus de 500 stations classées. Elle participe au rayonnement de la France.*

*Vous pouvez compter sur le soutien de notre association pour défendre à vos côtés le secteur du tourisme. »*

## VISITE DU PRÉFET À VILLERVILLE

Jeudi 27 mars 2025, **Stéphane Bredin**, Préfet du Calvados, s'est rendu à Villerville pour plusieurs heures. Sa venue avait pour but de réaliser une visite du village et notamment de sa falaise, dont les travaux de confortement ont pris fin en octobre dernier.

Retenu par des obligations officielles l'ayant empêché de se rendre disponible le 4 octobre 2024 pour l'inauguration la falaise confortée, il s'était engagé à rendre visite aux élus en personne dès que possible. Engagement tenu !

Monsieur le Maire, Michel Marescot, était entouré de ses adjoints, ainsi que de Marie-Laure Kresec (co-gérante du cabinet d'assistante à maîtrise d'ouvrage ENVU2) et de Cléolia Grare (responsable urbanisme et travaux). Monsieur le Préfet a salué la réussite et l'ampleur des travaux de confortement ainsi que l'authenticité et le charme qui règnent à Villerville.



De g à d : Marie-Laure Kresec Eric Estrier, Catherine Lefèvre, Stéphane Bredin, Michel Marescot, Emmanuelle Mellot-Kristy

## VOL PLANÉ POUR NOS JEUNES VILLERVILLAIS !



Le Conseil Municipal de Villerville a décidé d'offrir aux jeunes du village leur **baptême de l'air**. Samedi 21 Juin 2025, Margot Le Luel et son père, Louna Crapart et Alex Levasseur ont profité de cette opportunité en survolant Villerville durant deux sessions de 30 minutes.

D'autres vols seront organisés durant les mois de Juillet et Août.

N'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie durant les horaires d'ouverture, par mail en écrivant à [contact@villerville.fr](mailto:contact@villerville.fr) ou par téléphone en appelant le 02.31.87.20.19. Peut-être est-ce le début d'une vocation ?

## EN BREF ..... EN BREF ..... EN BREF ..... EN BREF ..... EN BREF .....

### TRAVAUX DE VOIRIE



Plusieurs travaux de voirie ont été nécessaires pour rénover l'enrobé des rues ou trottoirs à la suite d'intervention sur les réseaux ou tout simplement en raison de leur vétusté.

**Rue du Général Leclerc**, la moitié de la bande roulante a été refaite suite aux travaux sur les canalisations d'eau potable. Le trottoir devant la Mairie était vraiment en mauvais état. Suite au travaux sur le bâtiment, les abords de l'ancienne pharmacie ont été remis à neuf. La montée du chemin des Terrois était elle aussi en piteux état. Quant à la rue Mouillère, elle devait être refaite suite aux derniers travaux de remplacement du réseau d'eau potable et d'enfouissement des autres réseaux.



Devant la Mairie



Place du Lavoir



Rue Mouillière



Chemin des Terrois

### VIDÉO-PROTECTION

La phase 1 du projet de déploiement de caméras de vidéo-protection dans notre village a été réalisée. On distingue 3 types de caméras : **de fuite, de protection et webcam**. Reliées aux serveurs informatiques de la 4CF, **9 caméras** ont été installées pour cette 1ère chaîne : deux de fuite à l'église pour la rue Thomas Jean Monsaint et la rue du Général Leclerc, une de protection sur le parking du Garage, quatre de protection Place du Docteur Philippe pour la rue des Bains, la rue Abel Mahu, la rue des Poilus et le parking, deux sur le mât au Club Nautique pour la promenade (protection) et une vue de l'estuaire (webcam).

Cela s'ajoute aux **3 caméras de fuite de la 4CF** qui existent depuis longtemps au Garage pour la rue du Général Leclerc (dans les 2 sens) et au chemin du Champ Vert.

**Future chaîne 2** : Mairie - Lavoir - Descente plage des Graves.

### RAPPEL : VOS AUTORISATIONS D'URBANISME DÉMATÉRIALISÉES

<https://urbanisme.coeurocotefleurie.org/guichet-unique/>

Permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme ... Depuis 2022, tous les usagers peuvent déposer leurs demandes d'urbanisme directement en ligne via le portail guichet unique de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie.



**Le dépôt de votre dossier en ligne, c'est :**

- Un service accessible à tout moment (24h/24 et 7j/7) et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée ;
- Une démarche plus économique et un gain de temps : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé ;
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques non imprimés en de multiples exemplaires.

### REPAS DES AÎNÉS



Le traditionnel repas des Aînés se tiendra le **Samedi 24 Janvier 2026**.

Ce sera à la Briquerie à Equemauville, comme nos Aînés l'on souhaité.

### LA STATION VÉLO



Nous l'avions découverte au dernier salon des Maires après avoir vu son utilité dans une commune touristique de Seine Maritime à Saint-Jouin Bruneval.

Et ça y est, la voilà ! Elle a été installée par le Service Technique il y a quelques semaines, visible de la route, à côté du Bureau d'Information Touristique.

Et elle est déjà prise d'assaut par les nombreux cyclistes qui passent par Villerville en cette période estivale.

Très pratique, elle met à disposition un support pour suspendre le vélo, les outils minimum nécessaires (tournevis, clé à molette, minutes ...) et un pistolet de gonflage avec une pompe à poignée.



# BOUCLE MAGNÉTIQUE POUR MALENTENDANTS

## LA MAIRIE ET LA POSTE SONT ÉQUIPÉES



Le handicap auditif est un handicap invisible, qui touche 5 à 7 millions de français. Cependant, peu de personnes déclarent leur handicap. Heureusement, il existe aujourd'hui de nombreuses solutions pour accompagner les personnes en situation de handicap auditif dans leurs gestes quotidiens.

**La commune a décidé d'équiper l'accueil de la Mairie et le bureau de poste d'une BIM (boucle d'induction magnétique).** La BIM permet aux personnes malentendantes appareillées de compenser leur handicap. Elle sépare les informations utiles du bruit ambiant. Une boucle à induction magnétique est un système d'aide à l'écoute pour les personnes souffrant de déficience auditive.



**Comment ça marche ?** Le système produit un champ magnétique destiné à produire un signal pour les appareils de correction auditive. Le principe de la BIM est simple,

elle transmet directement par amplification un son d'une source sonore à un appareil auditif qui doit être réglé sur son programme d'écoute par induction magnétique, appelé position "T" (de l'expression anglais telecoil). Dans un rayon d'un mètre, la voix de l'agent d'accueil est transmise par champ magnétique vers les prothèses de votre interlocuteur, prothèses placées en position "T". Ce rayon d'un mètre permettra d'assurer une confidentialité de la conversation.

**Ce que dit la loi :** « Les établissements existants recevant du public doivent être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public. L'information destinée au public doit être diffusée par moyens adaptés aux différents handicaps ».

## CÔTÉ PERSONNEL COMMUNAL...

### Annualisation du temps de travail du personnel :

Pour des raisons d'organisation et de fonctionnement et afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, la commune de Villerville a décidé d'instaurer des cycles de travail différents pour assurer la continuité de service public. Cela concerne le Services Technique, le service de Sécurité et l'APC (Agence Postale Communale).

**Services Techniques :** L'année est découpée en 3 cycles de 4 mois de 30h, 35h et 40h, de la saison la plus creuse à la plus chargée.

**Surveillance de la commune (adjoint administratif en charge de la surveillance) :** L'année est découpée en 3 cycles, de 30h, 35h et 42h avec un renfort ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) pour les mois de juillet et août, sur un cycle de 42h.

**Agence Postale Communale :** Afin d'équilibrer la charge de travail, un après-midi d'ouverture est supprimé en période creuse pour être rajouté en périodes denses (saison estivale et vacances de Noël).



Bryan Aubert, renfort ASVP pour juillet et août 2025.



Louis Gervais, renfort aux Services Techniques en juillet 2025, et renfort au secrétariat de la mairie en août 2025.

### Recrutements de saisonniers :

La commune de Villerville connaît une forte hausse de sa fréquentation durant la période estivale.

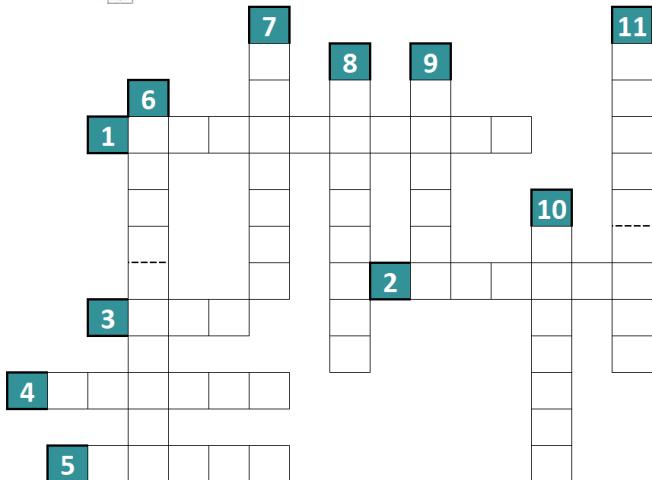
Il est donc indispensable pour les différents services d'avoir des renforts pour faire face à cet accroissement d'activité et de population.

Le village a donc recruté deux agents polyvalents pour renforcer l'équipe des Services Techniques ainsi qu'un ASVP pour prêter main forte à notre garde municipale.

Un agent a également été recruté au secrétariat pour le mois d'août afin de procéder à la dématérialisation et au tri des archives.



Corrigé du numéro 13



## TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR VOTRE VILLAGE (N° 14)

Retrouvez le corrigé dans le prochain numéro

### Mots croisés - Grille N° 14

1. Cette belle "VILLA..." proche du Calvaire disparut lors des événements de 1981-1982
2. L'une des propriétés au sud de la rue du Général Leclerc
3. Un beau "MANOIR..." de la rue Thomas-Jean Monsaint
4. Cette "VILLA..." se trouve en face de l'ancienne mairie
5. Sa pointe est en bord de mer, et son "PRÉ..." une propriété au nord de la route du Littoral
6. Le tout premier terrain de camping de Villerville
7. "NONO...", la seconde partie du nom de cette propriété peut évoquer un chocolat en poudre
8. Cette maison de Cricqueboeuf, à l'architecture particulière, vit le peintre Raoul Dufy
9. Le "SAINT..." de cette propriété est le prénom de celui qui en fut le gardien
10. Grande propriété au sud de la route du Littoral
11. Une belle propriété entre Villerville et Cricqueboeuf

### Mairie

40 rue du général Leclerc  
14113 VILLERVILLE  
Téléphone : 02 31 87 20 19  
Télécopie : 02 31 87 38 20  
Email : contact@villerville.fr  
Site : www.villerville.info

#### Horaires d'ouverture

14h–16h lundi  
10h–12h mardi, vendredi, samedi  
16h–18h jeudi

### Agence Postale Communale

Téléphone : 02 31 14 89 10  
Horaires d'ouverture  
Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi de 9H30 à 12H30  
Vendredi de 9H30 à 12H30 et de 14H à 17H

#### Directeur de publication

Michel Marescot

#### Rédacteurs

Cléolia Grare, Michel Dabout, Anne-Laure Busnardo, Éric Estrier, Anne Joseph, Michel Marescot, Emma-nuelle Mellot-Kristy.

#### Photos

Droits réservés

#### Composition et mise en page

Éric Estrier, Cléolia Grare

### NAISSANCES :

Raphaëlle et Alba LEBOEUF, nées le 07/04/2025, filles Vincent LEBOEUF et Morgane BOUQUEREAU

### MARIAGES :

Stéphanie DESMONTS et Joël TUAL, le 11/07/2025

Rose VANDERSTUYF et Corentin SOUDAN, le 18/07/2025

### ÉTAT-CIVIL

#### DÉCÈS :

Mme Isabelle DESCOURS-WILHELM, le 28/05/2025

#### TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

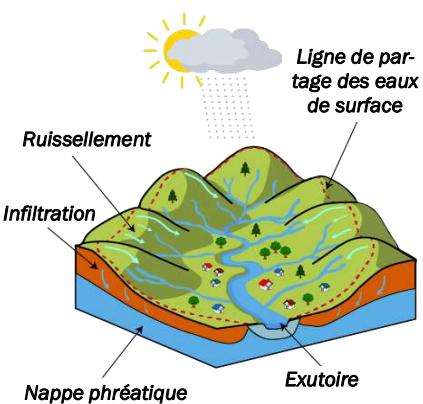
M. Jacky FONTAINE-PÉRICHON, le 25/03/2025

## Le saviez-vous ?

#### Qu'appelle-t-on un bassin versant ?

Un **bassin versant** est une zone géographique de collecte des eaux pluviales de ruissellement, ou d'infiltration, par un cours d'eau et ses affluents, ou par une étendue d'eau (lac, marais, mer). Ces eaux de surface et souterraines s'écoulent par gravité et convergent vers un seul point.

Par exemple, notre territoire est composé de **trois principaux bassins versants** : celui de Villers-sur-Mer, celui de la Touques et celui de Villerville. Chacune de nos 9 plages est associée à l'un d'eux.



## Retrouvez l'actualité de Villerville sur ...



[www.villerville.info](http://www.villerville.info)



Bulletin municipal



illiWap  
Smartphone



[Instagram.com/  
villervilletourisme](https://Instagram.com/villervilletourisme)



[Facebook.com/  
villervillecalvados](https://Facebook.com/villervillecalvados)



[Twitter.com/  
villervilleinfo](https://Twitter.com/villervilleinfo)



[www.indeauville.fr](http://www.indeauville.fr)